

A vos agendas !

Le séminaire continue l'année prochaine. Il portera sur le thème des "Corps perdus-corps oubliés-corps flous" au sein des services Jeunesse et Sports. Des corps qui n'en sont pas tout à fait, mais qui incarnent des fonctions repérées, souvent itinérantes et médiatrices.

Deux séances sont d'ores et déjà programmées :

- le **jeudi 17 novembre 2005**, nous évoquerons "les moniteurs et monitrices de la jeunesse ouvrière et rurale". Apparus au tournant de la deuxième guerre, connus aussi sous la dénomination d' "assistants départementaux", ils dépendaient du "Service de l'Éducation physique post-scolaire". Leur mission était en particulier "d'améliorer le bon état général des jeunes ouvriers" en allant donner dans les entreprises, les usines, jusqu'à six heures hebdomadaires d'éducation physique aux jeunes, et parfois aux moins jeunes.

- le **jeudi 6 avril 2006**, nous retracerons le destin des AJEP (Assistants jeunesse et éducation populaire) qui apparaissent à la fin des années 1950 et joueront, entre autres, un rôle délicat d'intermédiaire entre les inspecteurs et les instructeurs - futurs CTP (conseillers techniques et pédagogiques).

Par ailleurs, le **jeudi 26 janvier 2006**, une séance sera consacrée à la présentation de l'étude "Corps et diplômes" menée depuis avril 2004 par Marianne Lassus et Christophe Meslin. Rassemblant l'ensemble des textes législatifs ayant trait à la création et à la gestion des corps de fonctionnaires (et contractuels) et des diplômes Jeunesse et Sports, une base de données a été construite. Ses usages multiples vous seront présentés : les filiations à tirer de cette grande arborescence, les problématiques qui émergent et les travaux que cela pourrait amorcer et alimenter dans le futur.

Attention : la journée d'étude sur la loi du 29 octobre 1975, relative au développement de l'éducation physique et du sport, dénommée "loi Mazeaud", annoncée pour décembre 2005 est reportée à **juin 2006**, pour des raisons de calendrier. La date précise et le programme seront communiqués à la rentrée.

le Comité d'histoire



FRANÇAISE.
Université de BORDEAUX

Option ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

FRÉDÉRIC MISTRAL

RÉPUBLIQUE
Ministère de l'Éducation nationale

Spécialité CARRIÈRES SOCIALES

Diplôme universitaire de Technologie

Le Comité d'histoire des ministères chargés de
la jeunesse et des sports a le plaisir
de vous convier à son

Séminaire

La guerre des diplômes

Mardi 14 juin 2005
14h00-18h00

Ce séminaire aura lieu :
au ministère de la Jeunesse,
des Sports et de la Vie associative

J. F. BIRNI.

La guerre des diplômés

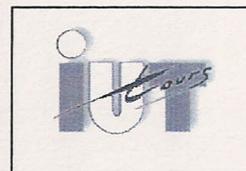
Les Instituts Universitaires de Technologie ont été créés en France par le décret du 7 janvier 1966. Ils visaient "à renouveler l'enseignement, à répondre aux aspirations de la jeunesse et aux exigences de la société moderne", en formant de nouveaux cadres techniques intermédiaires en 2 ans. Des IUT s'implantent ainsi sur toute la France, il y en aura 36 à la rentrée de 1968, qui couvrent quelques 15 spécialités, allant du génie électrique aux carrières de l'information, en passant par la biologie appliquée. Parmi celles-ci, le département "Carrières sociales", qui se décline en trois options : éducateurs spécialisés, assistantes sociales et... animateurs socio-culturels. Pendant ce temps-là, le ministère de la Jeunesse et des Sports réformait son DECEP (à l'œuvre depuis 1964) et peaufinait son CAPASE (institué le 5 février 1970). Il voit d'un assez mauvais oeil arriver "des universitaires" sur le terrain, et entre en résistance contre l'Education nationale, ministère toujours si proche et si lointain. Jeunesse et Sports fera le choix de continuer à soutenir les Ecoles de cadres issues des mouvements. Deux voies parallèles sont ainsi tracées pour les animateurs.

- Quelles furent les passerelles et équivalences entre les deux diplômes?
- Y avait-il des différences de pédagogie, de conception de l'animation?
- Quelles modalités de recrutement tant pour les formateurs que pour les élèves ?

Christophe Meslin
Thibault Tellier
Françoise Tétard



Robert Escarpit (1918-2000),
Fondateur du premier
IUT-tertiaire, à Bordeaux,
en 1967.



Ces quatre logos contemporains ont été rapatriés du site internet <http://www.iut.univ-tours.fr>, et précisément de la page http://193.52.210.3/Cs/liens_utiles/dutcs.htm, renvoyant aux sites internet de tous les IUT- Carrières sociales.

Mardi 14 juin 2005

14h00-18h00

Introduction par **Joël Balavoine**
(président du Comité d'histoire)

Les conditions de création de l'IUT de Bordeaux en 1967, au croisement des courants laïques et marxistes.

par **Jean-Pierre Augustin**
(professeur de géographie-aménagement à l'université de Bordeaux 3)

Les IUT Carrières sociales en quête d'unité : la commission pédagogique nationale à l'épreuve du territoire.

par **Jean-Louis Hiribarren**
(ancien directeur du département Carrières sociales de Tours – professeur de psychologie)

Au nom de la modernisation, un conflit d'intérêt avec les Ecoles de cadres (1967-1973).

par **Thibault Tellier**
(historien, maître de conférence à l'IUT de Tourcoing)

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE
ET AUX SPORTS

LE DIPLOME D'ÉTAT
DE CONSEILLER
D'ÉDUCATION POPULAIRE

Livret présentant l'arrêté du 9 septembre 1964 et la circulaire n°64-363 du 10 septembre 1964 (examens, jury, et programme du DECEP), 1964.
Archives du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUX UNIVERSITÉS
ET A LA JEUNESSE DE LA VIE
ASSOCIATIVE

ACADÉMIE DE
PARIS

LIVRET DE PROMOTION
POUR L'OBTENTION DU

CERTIFICAT D'APTITUDE
A LA PROMOTION DES ACTIVITÉS
SOCIO-ÉDUCATIVES ET A
L'EXERCICE DES PROFESSIONS
SOCIO-ÉDUCATIVES

C.A.P.A.S.E.

Livret de promotion pour l'obtention
du CAPASE, 1970.
Archives privées